

# l'écho de nos villages

Mercus  
Garrabet  
Amplaing  
Jarnat  
Croquié

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 85

1<sup>ère</sup> trimestre  
2023

## Le Printemps



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>

## Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises



# Info

## sommaire

### DOSSIER :

**PNR** >>p. 4-5

**HISTOIRE LOCALE** : >> p. 6-7

**ACTUS MUNICIPALITÉ,  
VILLAGES** >> p. 8 à 13

**Vie Scolaire** >> p. 12

**DÉLIBÉRATIONS DU CM**  
>> p. 14

**ASSOS INFOS** >> p. 15

**ETAT CIVIL** >> p. 16

# Réglementation

**Horaires légaux  
de tonte :**

**Jours ouvrables**

**8h30 - 12h / 14h - 19h30**

**Samedis**

**9h - 12h / 15h-19h**

**Dimanches et jours fériés**

**10h - 12h**



Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : [secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr](mailto:secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr)

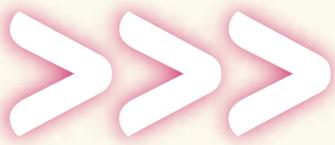


Directeur de la publication :  
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :  
Mairie de Mercus , vie scolaire,  
vie socio-éducative et vie associative,  
habitants de la commune

Maquette, impression :  
IPS Imprimerie (09)



# édito



*Chers(es) administrés(es),*

*Avant d'être engagés, les projets de l'année 2023, doivent être mis en adéquation avec les budgets de la commune. Un exercice de plus en plus difficile compte tenu du contexte économique et social actuel.*

*Le conflit, qui fait rage en Ukraine depuis plus d'un an, a des conséquences sur les équilibres internationaux et plus particulièrement sur l'économie mondiale. Cette situation affecte fortement le pouvoir d'achat des ménages. Tout comme eux, les communes devront faire des choix et mobiliser tout leur bon sens afin de continuer à fonctionner en évitant les sacrifices. Autant dire que l'élaboration des budgets sera un véritable défi.*

*Malgré les hausses générales des tarifs dans tous les secteurs et les charges auxquelles nous devons faire face, le conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas demander aux administrés une contribution supplémentaire. Les taxes communales ne subiront donc aucune augmentation. Cela signifie que la rigueur sera de mise dans la gestion des budgets. Des arbitrages devront être faits sur les projets à venir. Cependant, les subventions dévolues aux associations communales seront reconduites en l'état.*

*A toutes ces crises que nous affrontons depuis le début de notre mandat, s'ajoute la nécessaire sobriété en matière de consommation des ressources en eau et en énergie.*

*Tenir le cap, afin de préserver une bonne qualité de vie aux administrés dans une commune dynamique, tel est l'état d'esprit qui anime le conseil municipal, qui poursuit sans relâche la tâche qui lui a été confiée.*

Patricia TESTA



# dossier

## Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Image de marque d'un territoire rural habité, un Parc Naturel Régional, met en valeur sa faune, sa flore, son architecture, ses paysages, son patrimoine culturel et son savoir faire, reconnus nationalement pour leurs qualités remarquables.

Le Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises a été créé en Juillet 2009. Du Nord au Sud, il s'étend du piémont pyrénéen aux frontières espagnole et andorrane.

Il couvre la moitié de la superficie du sud ouest du département.

Le PNR comprend les parties « naturelles » suivantes :

- au nord, la partie ariégeoise des « petites Pyrénées » (Volvestre) et la moitié ouest de la chaîne du planetaire, limitée par la rivière Ariège.



- aux 2/3 nord, en zone d'avants monts : le Seronnais, le Saint Gironnais et le Bas Salat

- au sud et au centre. :

- la vallée du Vicdessos et son affluent, le Siguer,

- les vallées de Saurat et de la Courbière, du col de Port et du massif des Trois Seigneurs à Tarascon sur Ariège,

- la vallée de la Barguillère et du col des Marrous et du col del Bouich vers Foix,

- la vallée de l'Arc et le port de Lers,

- le Haut Salat, du Mont Vallier à la cascade d'Ars,

- le Castillonnais du pic de Crabère au massif du mont Vallier.

Il concerne 138 communes, 6 cantons, 4 communautés de communes et une communauté d'agglomération ainsi que 8 « communes associées ».

Le Parc est géré par un Syndicat mixte composé du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des 138 communes formant le territoire, des intercommunalités concernées et des « communes associées ».

Le Syndicat est administré par un Bureau, dont les 28 membres sont élus en son sein.

Des commissions consultatives ont été instaurées. Elles sont destinées à orienter, organiser et suivre l'action du Syndicat.

En outre, ce dernier s'est doté d'une équipe technique et d'animation. Elle propose et met en œuvre des



actions tout en conseillant et aidant les collectivités et associations locales, qui le souhaitent, à monter leurs projets.

La Charte du Parc, détermine ses objectifs et ses moyens d'actions. Sa durée de vie fixée initialement à 12 ans a été prolongée jusqu'en mai 2025.

En approuvant la Charte, l'Etat s'est engagé aux côtés des signataires pour la mise en œuvre des actions proposées.

Le fonctionnement et le programme d'actions du Syndicat sont financés par les collectivités membres, avec l'aide de l'Etat, l'Europe, l'Agence de l'eau Adour-Garonne .....

Une nouvelle charte, pour la période 2025/2040, est en cours de préparation. Elle modifiera notamment le périmètre du territoire du PNR. Elle intégrera des communes supplémentaires, parmi lesquelles Marcus-Garrabet et de nouveaux EPCI, dont la communauté des communes du Pays de Tarascon.

# dossier

Le PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES, c'est aussi la possibilité .....

- de séjourner dans des hébergements (gites ruraux, chambres d'hôtes...) de qualité placés sous l'égide des « Maisons du Parc ».

- d'arpenter en toute sécurité les sentiers, grâce aux randonnées accompagnées « Valeurs Parc ».

- de découvrir les produits du terroir et les savoir faire, liés aux ressources locales, élaborés et développés par des professionnels de la montagne. Ces âmes passion-

nées par leur pays et leur activité vous ouvrent les portes de leurs fermes et ateliers.

- de faire des balades, à voile, à pied ou à cheval, à travers les Pyrénées Ariégeoises.

- de partir en randonnée avec l'association « Les Amis du Parc » à la découverte de villages ou d'éléments remarquables du patrimoine et dégustation de produits locaux.



Parc  
naturel  
régional  
Pyrénées  
Ariégeoises

[www.Parc-pyrénées-ariégeoises.fr](http://www.Parc-pyrénées-ariégeoises.fr)



Lors de sa création, seule la partie du territoire d'Amplaing pouvait être intégrée dans le périmètre du PNR. Le Maire de l'époque, approuvé par son Conseil Municipal, jugeant la situation inappropriée, a refusé cette proposition.. Elle aurait pu, d'après lui, faire figure de discrimination aux yeux de la po-

pulation des 4 autres villages et hameaux qui composent notre commune.

Toutefois, en mai 2017, Mercus-Garrabet est entrée dans le cercle des « communes associées ».

Après la signature de la charte 2025/2040, elle sera incorporée dans le PNR.

## La place Jean Jaurès à Mercus



A la fin du siècle dernier, la place Jean Jaurès de Mercus a été remodelée.

Les jardins situés en bordure de la route ont été supprimés afin de permettre son agrandissement et la construction d'un bloc « sanitaires ». La fontaine, déplacée à plusieurs reprises a changé de visage. Le transformateur d'alimentation électrique a été supprimé et les câbles aériens sont devenus souterrains. La passerelle qui enjambe le Serbel, faite de bois et de fer, quelque peu délabrée, a été remplacée par un ouvrage moderne, en pierre.



Comme dans la plupart des communes, les bureaux de la mairie étaient installés dans le même bâtiment que l'école. A la fin des années

1960, les locaux, sont devenus exigus. Aussi, dans un souci de modernité, le conseil municipal de l'époque, conduit par Philippe Amiel,

a décidé de construire une mairie. Ainsi, la bâtisse jouxtant la poste a été acquise et réhabilitée.



Article paru dans la Dépêche le 27/10/1971

# A MERCUS-GARRABET : L'INAUGURATION DE L'HOTEL DE VILLE

Mercus-Garrabet, le 27 octobre 1971. Après une longue et pénible construction, le nouveau hôtel de ville de Mercus-Garrabet a été inauguré hier, le 27 octobre, en présence de M. Cabède, député de l'Ariège, et de M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet. Les invités ont été reçus par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

Après une longue et pénible construction, le nouveau hôtel de ville de Mercus-Garrabet a été inauguré hier, le 27 octobre, en présence de M. Cabède, député de l'Ariège, et de M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet. Les invités ont été reçus par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

Après avoir vu la nouvelle municipalité, M. Cabède, député de l'Ariège, a été reçu par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

Après avoir vu la nouvelle municipalité, M. Cabède, député de l'Ariège, a été reçu par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

## LE VIN D'HONNEUR

Durant le vin d'honneur, M. Cabède, député de l'Ariège, a été reçu par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

## Les personnalités

- M. Cabède, député de l'Ariège.
- M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet.
- M. Cabède, député de l'Ariège.

Après avoir vu la nouvelle municipalité, M. Cabède, député de l'Ariège, a été reçu par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.



Le nouvel hôtel de ville.

Après avoir vu la nouvelle municipalité, M. Cabède, député de l'Ariège, a été reçu par M. Cabède, maire de Mercus-Garrabet, et par M. Cabède, député de l'Ariège.

**A LOUER**  
MONTGAILHARD  
**VILLA GRAND F 4**  
TOUT CONFORT  
Garage - Dépendance  
400 francs  
Rens. : 122 - Dépêche - FOUL  
ou 101 - RTZ - FOUL



Devant le...



## Les vœux 2023

La traditionnelle cérémonie des vœux, s'est déroulée le samedi 14 janvier dernier.

Dans son discours, Madame la Maire, entourée de son conseil municipal, a dressé le bilan de ces 3 dernières années, et présenté les projets pour les années à venir.



Les institutions qui ont participé au financement des réalisations (Etat, Région, Département, Communauté des Communes) ont été remerciés. Le Syndicat des eaux (SMDEA) la Régie Municipale d'Electricité de Tarascon, le Syndicat Département d'électrification (SDE 09), partenaires de la commune en matière de travaux, ont été cités.

Les 13 employés communaux n'ont pas été oubliés. Le sérieux avec lequel ils effectuent, chacun dans leur domaine, les tâches qui leur sont confiées a été fortement souligné.

L'accent a également été mis sur le dynamisme des forces vives, associations, sportives, culturelles, festives et bibliothèque, qui oeuvrent en direction des administrés et animent nos villages.

La soirée débutée par un diaporama, s'est terminée par un vin d'honneur agrémenté de « mises en bouches » et de pâtisseries confectionnées par Monsieur BEJI et son personnel.

Retrouvailles et bavardages, ont ponctué ce moment de convivialité.

## Devoir de mémoire

A l'occasion de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie commémorative s'est déroulée devant le Monument aux Morts de Mercus.



## Personnel communal

### Un départ.

Entré le 1er août 1987 en qualité d'agent de voirie au sein des services municipaux, Mohamed Chouarfia, plus connu sous le prénom d'Ali, devenu titulaire le 1er novembre 1990 a fait valoir ses droits à la retraite. Il cessera son activité le 31 avril prochain après plus de 35 ans de bons et loyaux services.

Ses compétences lui ont permis d'accéder, rapidement, à l'organisation et au suivi de l'équipe technique. C'est ainsi que le 1er septembre 2017, il a été nommé au grade d'Agent de Maîtrise.

Manipulation de l'épareuse, du chasse neige et du tractopelle, installation des guirlandes décoratives de Noël, travaux de maçonnerie, de plomberie, collecte des déchets... rien ne lui était étranger.

Plus particulièrement chargé de réaliser les menus travaux d'entretien dans les écoles, l'électricité restait cependant son domaine de prédilection.

Discret, d'un tempérament calme, doté de grandes capacités profes-

sionnelles il était apprécié de tous. Nous lui souhaitons de passer une bonne retraite à Jarnat, son village d'adoption où il a installé sa famille depuis de nombreuses années.

### Une arrivée

Eric Defeyer a intégré les services municipaux le 1<sup>er</sup> mars dernier, en qualité d'adjoint technique.

Son parcours professionnel, basé sur ses activités dans le bâtiment, laisse entrevoir des capacités à réaliser les tâches qui lui seront confiées avec sérieux et détermination. Il occupait, jusqu'alors, un emploi au sein d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité.

Volontaire et sociable, il saura n'en doutons pas se faire une place au sein de l'équipe qu'il vient d'intégrer. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



## Madame la Maire s'adresse à vous

*Le recensement de la population vient de se terminer.*

*Sur internet où en complétant les documents remis par l'agent recenseur, vous avez, à une exception près, participé à cette opération citoyenne de façon spontanée et responsable en accueillant chaleureusement le personnel mandaté à cet effet. Je vous en remercie.*

*Les données collectées permettent d'établir la population légale de la commune. Elles fournissent également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, ....*

*Le recensement a un impact direct sur les finances de la commune. Le montant de la DGF (dotation versée par l'Etat aux communes) repose en grande partie sur la population totale.*

*1237 « bulletins individuels » ont été collectés. Ce nombre en augmentation notoire par rapport à celui du recensement de 2017 (1182), témoigne de l'attractivité de la commune de Mercus-Garabet.*

*Je ne saurais terminer sans souligner le remarquable travail réalisé par Julia Canet, Sonia Mairal et Rosa Maria Calabria Garcia. Je les remercie vivement.*

**P. Testa**

### Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Dans le cadre du processus de Défense des Forêts Contre l'Incendie mis en place en partenariat avec les services de l'ONF, 5 réservoirs d'eau, ont été installés sur le territoire communal à proximité des endroits boisés. On en trouve 1 sur chacun de ces lieux : Croquié, Jarnat, forêt de Brougues, site de « Rouy » et tout récemment près du relais de TV.

Ces bâches à eau, d'une contenance de 30 m<sup>3</sup> chacune, permettent aux pompiers, le cas échéant, de combattre les incendies dans les endroits à risques.

Lorsque le niveau d'eau de ces cuves baisse suite à leur utilisation, elles se remplissent automatiquement.

Leur entretien et leur surveillance sont confiés par convention au SMDEA.

A noter que les traditionnelles « bornes d'incendie » positionnées dans divers quartiers ne sont nullement impactées par l'utilisation de ces réserves d'eau.

### Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

Le document, élaboré dans le but de protéger la population des risques naturels, a fait l'objet d'une enquête publique, dont le rapport de conclusion vient d'être rendu par le commissaire enquêteur.

Le dossier du PPRN de la commune, est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



### Collecte des déchets ménagers.

Dans les quartiers difficiles d'accès au camion de ramassage des ordures ménagères, les riverains n'ont pas été dotés de containers individuels. Le SMECTOM a confié aux élus le soin de leur remettre des « sacs de pré-tri ». Ils permettront aux intéressés, de transporter les emballages jusqu'au container collectif installé au plus près de chez eux.

## info pratique

### Vous venez d'aménager ?

Nous vous invitons à vous présenter à la mairie.

L'agent d'accueil enregistrera votre identité, la composition de votre famille et votre adresse. Votre numéro de téléphone vous sera également demandé. Les informations municipales pourront ainsi vous être communiquées.

Des renseignements utiles à la vie quotidienne vous seront communiqués (collecte des déchets ménagers et verts, école, cantine et transports scolaires.....).

Vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec Madame la Maire. Elle mettra un point d'honneur à vous recevoir et répondra à vos questions de façon claire et précise.

## travaux



La maison d'habitation communale située Rue d'Ensegalas à Garrabet qui présentait quelques signes de vétusté, a été rénovée : remplacement des sanitaires et des menuiseries, et réfection, pour mise aux normes, de l'installation électrique. (1)

Une nouvelle porte d'entrée a été installée à l'immeuble locatif, propriété de la commune, situé Rue H. Marrot à Mercus. (2)

Fortement dégradée par le temps, la porte d'entrée de l'école d'Amplaing a été remplacée. (3)

Afin de faciliter la tâche des sapeurs pompiers, lors de possibles interventions, une citerne de



défense des forêts contre l'incendie (DFCI) a été installée sur les hauteurs de Mercus (près du relais de télévision)..

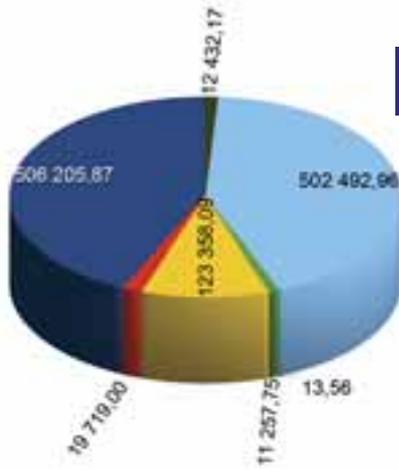
## Et si nous parlions « finances » ?

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice écoulé.

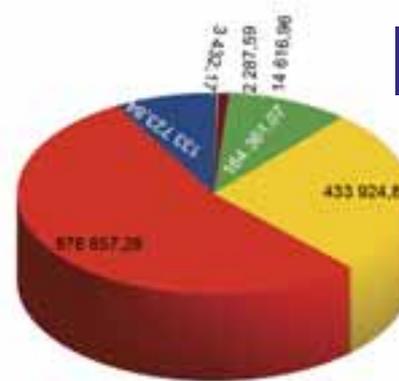
Avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, il est soumis par le Maire (ordonnateur) au vote de l'assemblée délibérante (Conseil municipal).

Ces quelques graphiques présentent succinctement le compte administratif de Mercus-Garrabet (voté le 05/04/2023). Il vous donne un aperçu de la gestion financière de notre commune.

# Fonctionnement



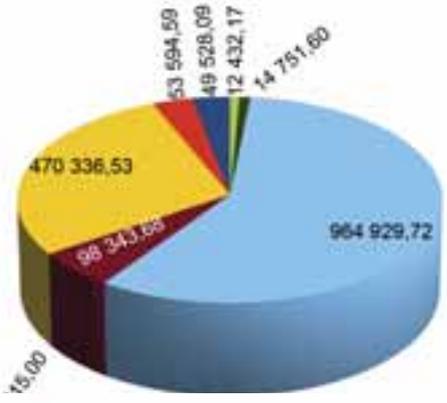
## Dépenses



## Recettes

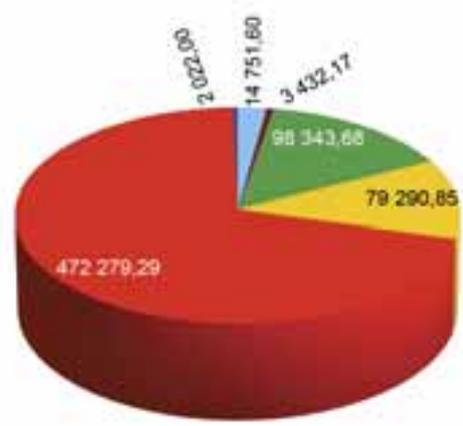
# Investissement

## Recettes



- Subventions d'investissement
- Fond de compensation TVA, TLE
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Dépôts et cautionnements reçus
- Opérations patrimoniales
- Solde d'exécution positif reporté N-1
- Opération pour compte de tiers
- Opération d'ordre de transfert entre sections

## Dépenses



- Immobilisations incorporelles
- Opérations d'équipements
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations patrimoniales
- Opérations d'ordre de transfert entre section
- Opérations pour compte de tiers

## Opérations d'équipement



### Conseil d'École

Le 14 février dernier, un conseil de classe s'est tenu à l'école de Mercus.

Le directeur et une enseignante, les parents délégués, Madame le Maire, le conseiller municipal délégué aux écoles et les représentants de l'ALAE, se sont retrouvés afin de dresser le bilan des derniers mois.

A l'ordre du jour :

#### Bilan de la période :

- Remplacements d'enseignants: les classes de maternelle (petite et moyenne section) ont vécu une période difficile, suite aux différents remplacements. Une situation plus stable et plus régulière serait préférable pour le bien être des enfants.

- 10 séances de natation sur l'année scolaire.

- Suivi des élèves : RASED

- Locaux, matériel informatique, sécurité, chauffage, téléphone

- Effectifs : 11 enfants sont susceptibles de faire leur entrée en Maternelle en septembre 2023.

#### Projets pédagogiques et sorties prévues :

. Ecole et cinéma,

. sports (USEP) : Gymnastique Rythmique, Volley, Rugby

. 2 classes de découvertes prévues en lien avec l'USEP : L'association des parents d'élèves est sollicitée pour assurer une partie du financement. Possibilité d'une aide financière de la commune, pour participer au coût des voyages scolaires pour les fratries.

. Sorties à la journée

. « kermesse » de fin d'année envisagée

. Souhait de collaborer avec la

diététicienne installée sur la commune (proposition de la mairie) pour la prochaine année scolaire.

#### L'ALAE :

- semaine de la laïcité en décembre dernier : travail autour de l'égalité filles/garçons.

- Activités sportives (badminton, tchoukball, kinball), activités créatives, projet de récupération de produits d'hygiène, atelier cuisine, pâtisserie, décoration des locaux autour d'un projet sur l'Espace ; projet artistique...

- Projet de la création d'un livre regroupant les œuvres des différents ALAE

- Fête des ALAE à Bompas le 10 juin

- Cycle « piscine » en réflexion.

**Semaine à 4 jours** au lieu de 4,5 jours : Représentants des parents d'élèves et de la commune n'y sont pas favorables.

**Questions diverses** : projet d'organisation par l'association des parents d'élèves (APEEMGA) d'un carnaval.

Tous ces sujets rythment la vie de nos chers petits. Les problèmes rencontrés sont abordés de façon sereine. Chacun, en ce qui le concerne, mettra tout en œuvre pour pallier à ces difficultés, avec pour seul objectif « œuvrer pour le bien être des enfants ».

Retour sur les effectifs			
Année scolaire	Effectifs		
	Mercus	Amplaing	Total
2012-2013	88	25	113
2013-2014	88	22	110
2014-2015	83	23	106
2015-2016	87	20	107
2016-2017	83	28	111
2017-2018	89	21	110
2018-2019	85	22	107
2019-2020	90	22	112
2020-2021	86	24	110
2021-2022	92	22	116
2022-2023	98	23	121

Durant ces 10 dernières années, les effectifs restent stables. Ils oscillent entre 105 et 120, le creux de la vague se situant durant les années scolaires 2014/2016 et 2018/2019. On constate toutefois, une augmentation notable à la dernière rentrée. Le nombre d'élèves a légèrement dépassé la barre des 120. Prémices du rajeunissement de la population ?

### Remplacement des enseignants.

L'école de Mercus doit faire face, pour la deuxième année consécutive, à des manquements dans le remplacement des enseignants. Devant cette situation inacceptable, Laurie Tartié, représentante des parents d'élèves, a publié, avec leur soutien, une pétition en ligne. L'objectif, comme l'explique Laurie dans le journal « La Dépêche » : « obtenir 200 signatures puis la transmettre à l'inspection académique ainsi qu'aux députés, pour faire remonter la situation au niveau national et éveiller les consciences politiques ».

## On ne s'ennuie pas à la crèche « Les Coccinelles » !

Partage, rires et bonne humeur, sont les maîtres mots de ce début d'année !

Le 11 Janvier, enfants, parents et professionnelles se sont retrouvés pour partager la Galette des rois et assister à un spectacle doux et émouvant de la Compagnie Etincelles, « Mamie Louise et les animaux de la forêt enneigée ».

Le quotidien des enfants est rythmé par le jeu, l'éveil sensoriel et la découverte de leur environnement. C'est ainsi qu'au cours des mois de

Janvier et février, les enfants ont visité la ferme de la Famille Fournié, se sont promenés dans les rues du village et ont profité du bassin de l'espace aquatique de Foix.

Dès le mois prochain, les enfants vont pouvoir s'investir dans un nouveau projet, avec la création d'un potager et de bacs fleuris. La saison de la piscine touchant à sa fin, ils vont également avoir la joie de retourner à la ludothèque de Ferrières et de découvrir de nouveaux projets autour de l'éveil sensoriel, porté par toute



l'équipe de la crèche, que nous vous dévoilerons lors du prochain numéro !

## en vue

Une erreur d'impression, bien involontaire, a été commise dans la rubrique « histoire locale » du précédent bulletin.

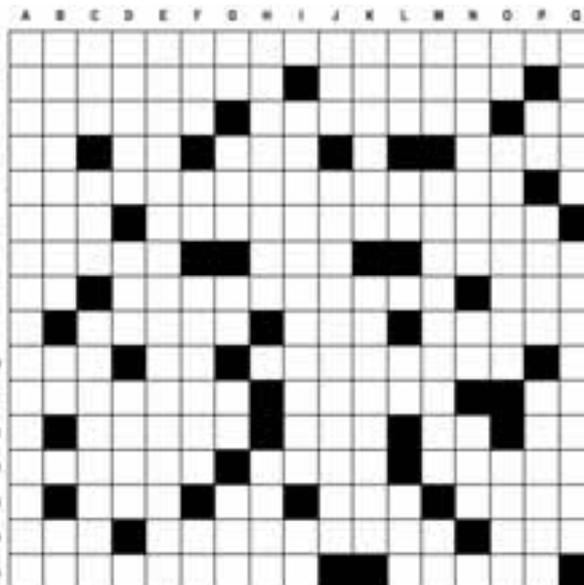
En effet, une partie des définitions des mots croisés a été occultée. Nous présentons nos excuses à Jean-Marc, auteur de cette grille, ainsi qu'aux cruciverbistes pour ce regrettable contre temps.

### Horizontalement

- 1 - \*Qui s'y engage, risque de faire chou blanc ! (3 mots)
- 2 - A fait sa révolution en 89. - \*Dit « l'aynat ».
- 3 - Fait du foin. - \*5 heures 30, c'est son heure. - Carte de couleur.
- 4 - Aux bouts de la nuit. - Terminus du Roussillon. - Peut faire salon. - Personne brillante.
- 5 - \*Maison de maître à Mercus. (3 mots)
- 6 - Prépare un coup. - \*Figure de la pétanque qui a son challenge à Mercus.
- 7 - Précède les éléments. - Repose. - Bande à part.
- 8 - Se suivent dans l'almanach. - Hausses générales. - A la carte.
- 9 - \*L'imposant qui mène au haras ? - \*Baba mais pas à Jarnac ? - Poète voix.
- 10 - Vague plus ou moins forte. - Interdit de doubler. - Maxime.
- 11 - \*A la Vigne grande, mais on n'y vendange plus que des occasions de but. - Indispensable à la Baise. - Raccourci pour Saint-Giron.
- 12 - Fier des néo-dites. - Personnel transgenre. - Exclut. - Le plus court des fleuves.
- 13 - Victime du plein emploi. - \*Personne de bon conseil dans la commune. - Peuple en Inde ou chute au Mexique.
- 14 - Pour Sébastien comme Francisco. - Le premier se fête. - Un poison que l'on peut trouver dans la semence. - \*Le cadet fut président de la pétanque, il nous reste le benjamin.
- 15 - Personnel. - \*Un coq qui a enchanté Mercus. - Maison de campagne.
- 16 - Heureux dès la naissance. - Terre de larvas.

### Verticalement

- A - \*Fille de Marie placée sur l'avenue.
- B - \*Haut sommet aperçu depuis les « Bouagues ». - Article. - Phonétiquement : haut.
- C - Mauvaise humeur. - Fait ceinture au Japon. - \*C'est là qu'arrivait le kaolin à Garrabet.
- D - \*Un maire au nom prédestiné pour un apiculteur. - Suit souvent l'histoire. - Ville de lettres.
- E - \*Si vous voulez voir Copacabana, c'est là qu'il faut aller ! (2mots)
- F - Points sur une rose. - Un tiers de moitin. - \*Olympique à Mercus. - Prélèvement d'impôts.
- G - Dans l'œil ou dans l'oreille. - Pour jouer au golf comme au rugby. - Fait Opposition. - Nouveau ? - A le dos bosselé.
- H - \*Recevait tout ce qui est encombrant. - Petit gris.
- I - \*Un militant bien en place à Mercus. - La fin pour Simon de Montfort.



- J - Travaux forcés. - \*Un maire qui a désormais sa « maison » chemin de You.
- K - \*Belvédère de la commune. - Littéralement terrassées.
- L - Haut en couleur. - De gauche et au centre. - Lettres présidentielles. - Ici, rien de nouveau !
- M - Station avec valise. - Qui est quiet. - Romains ou arabes.
- N - Baisent la note. - Dans le Serbel. - Marseillais qui rapent beaucoup.
- O - Au cœur de l'Arège. - Poupée russe. - Jolie pour Léo Ferré.
- P - Cela vaut mieux. - Tout homme dévoué. - \*Un maire à sa place à Amplang.
- Q - \*Célèbre mercusien qui a bougé avec la poste. - \*Sa rue mène à la fontaine à Garrabet.

# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



## Séance du 12 décembre 2022

### Personnel communal non titulaire.

- Sur proposition de Madame le Maire, et dans un souci d'équité, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'octroyer une gratification de 300 € au mois de décembre au personnel municipal non titulaire.

**Décision modificative** n°2 sur le budget primitif principal : votée à l'unanimité.

### Motion

- Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre une motion face à la crise économique et financière. Les collectivités grâce au soutien de l'association des Maires de France demandent à bénéficier d'aides.

### Installation d'une diététicienne nutritionniste

Madame la Maire propose de louer à une diététicienne nutritionniste, qui souhaite s'installer 2 jours/semaine sur la commune, le local situé rue H. Marrot à Mercus (ancien cabinet médical).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et fixe le montant du loyer à 150 €/ mois pour la durée d'un an.

### Convention avec la CAF

Suite à la réforme nationale de 2021, dans le cadre du contrat « enfance jeunesse » (CEJ), il y a obligation pour la commune et la communauté des communes de signer une nouvelle convention avec la CAF.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la dite convention.

### Questions diverses

. Germain Flores, adjoint, fait le point sur les travaux réalisés ou en cours.

. Albertine Guiu, adjointe, informe que l'après midi récréative offerte aux seniors a obtenu un franc succès.

- Christophe Alauzet, conseiller municipal, signale que le SMDEA souhaite installer une usine de reminéralisation de l'eau à Jarnat. Sur la route conduisant au hameau, la circulation est interdite aux véhicules d'un tonnage supérieur à 15 tonnes. Madame la Maire précise que pendant la durée du chan-

tier, il faudra se conformer à cette réglementation et trouver ainsi une alternative pour assurer la livraison des matériaux nécessaires aux travaux.

## Séance du 25 janvier 2023

**Local communal** Rue H. Marrot. Modification du montant du loyer.

Une diététicienne nutritionniste, et une orthophoniste souhaitent s'installer, l'une au rez de chaussée, l'autre à l'étage, dans le local situé avenue H. Marrot, anciennement occupé par DEMA services.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de porter le montant total de la location à 250 €/mois. Chaque locataire devra régler mensuellement la somme de 125 €.

### Personnel

Suite au départ à la retraite d'un agent technique le 30 avril 2023, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un poste d'agent technique à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mars pour une durée de 6 mois.

### Questions diverses

- Madame la Maire informe l'assemblée pendant les vacances scolaires, dans le cadre de l'ALSH, l'accueil des enfants se fera à Mercus, de 7h 45 à 8h 30 et de 17h 15 à 18h 00.

- Suite à un dysfonctionnement, les serrures de la salle H. Esquirol à Amplaing ont été remplacées.

- Une réunion d'information a été faite par ULTRARIEGE le 15/02/2023, à Foix.

## Séance du 15 mars 2023

- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal.

- Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un poste d' « agent de maîtrise principal » à temps complet. Cette création permettra à un agent municipal d'être promu dans le grade.

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'agent technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet. Cette création permettra à un agent municipal d'être promu dans le grade.

### Demandes de subventions

- Devant la forte hausse subie par les matériaux de construction, le coût initial de la construction de la 2<sup>ème</sup> tranche de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, est passé de 389 400 à 522 209 €, un nouveau plan de financement a été établi. Le conseil municipal à l'unanimité approuve ce nouveau plan de financement et demande à l'Etat un complément d'aide financière de 66 404 €.

- Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander une aide financière au Conseil Départemental pour l'achat de 20 chaises destinées au restaurant scolaire.

### Questions diverses

- Suite au dysfonctionnement constaté lors de l'accueil des enfants à la garderie durant les vacances scolaires, Madame la Maire propose d'engager une réflexion sur la possibilité que cet accueil soit assuré par la commune.

- Informations données par Madame la Maire sur les projets qui seront mis en œuvre durant les exercices 2023/2024.

- Germain Flores, adjoint délégué aux travaux, informe de l'état de dégradation de l'abri bus situé chemin latéral à Garrabet. Endommagé par un véhicule, des travaux de réparation vont être entrepris.

- Suite à des plaintes, émanant des riverains, concernant le dépôt d'ordures dans le quartier des HLM de Mercus, l'OPAC en accord avec le SMECTOM, a décidé de déplacer les containers à l'intérieur des bâtiments.

- Madame la Maire informe l'assemblée qu'à l'initiative des parents d'élèves de l'école de Mercus, une pétition a été mise en ligne. Elle témoigne de la colère des parents face à la gestion des remplacements des enseignants, notamment à l'école maternelle.

## L'association des parents d'élèves



Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 9 janvier 2023, l'APEEMGA s'est dotée d'un nouveau bureau.

Sabrina THERY, présidente, est secondée dans sa tâche par la vice-présidente Delphine DUPLESSIS.

Stéphanie RODRIGUES et Laurie TARTIE assurent respectivement les fonctions de Trésorière et Secrétaire.

Grâce à cette nouvelle équipe, pleine d'entrain, notre association indispensable à la vie scolaire, retrouvera, nous en sommes convaincus, son dynamisme.

De nombreux projets sont d'ores et déjà à l'étude

Carnaval, vente de chocolats de Pâques, soirées à thèmes, fête de fin d'année scolaire, tombolas... sont inscrits sur la feuille de route.

N'oublions pas ..... les fonds récoltés lors de certaines de ces actions, sont utilisés pour financer, en partie, les projets pédagogiques des écoles.

Ce bureau dit « provisoire », se retirera en fin d'année scolaire, si le but fixé, concernant notamment la participation active des parents, n'était pas atteint.

## Tennis Club Mercusien.



Début Janvier, les membres du « tennis club mercusien » ont tiré les Rois avec les sponsors, et les élus, conviés pour l'occasion. Une façon fort agréable de les remercier pour le soutien, financier pour les uns, logistique pour les autres, qu'ils apportent au club.

Dans le cadre de l'opération « Ecureuil-solidarité », la Caisse d'Epargne, a attribué au « tennis club mercusien » une aide financière de 4 000 €.

Cette coquette somme permettra au club de doter la section « handisport » créée en 2019, d'un fauteuil de para-tennis.

Le président Laurent Bonificace, entouré des membres du bureau, a remercié l'administrateur de la Caisse d'Epargne venu lui remettre le chèque à Mercus, le samedi 4 février dernier.

Il a également adressé ses remerciements à Madame la Maire présente à la cérémonie accompagnée d' Albertine Guiu, adjointe, et Christophe Gonçalves, conseiller délégué, pour

le soutien apporté au club. En effet, d'importants travaux ont été réalisés sur le site, notamment les aménagements permettant l'accès du court extérieur aux handicapés.

Le 23 février dernier, Baptiste Pradère-Cots, jeune tennisman Garrabetois, a été sacré Champion d'Ariège dans la catégorie « 10 ans ».

Baptiste ne compte pas en rester là ..... Il participera au prochain championnat des Pyrénées, d'où il espère revenir couvert de lauriers.

Bravo Baptiste, et bonne chance pour les épreuves à venir.



## La Chasse

Malgré une saison très sèche, le gibier a été bien présent sur le territoire de l'ACCA de Mercus. Les 53 chasseurs, pratiquant individuellement ou en battue, ont réalisé, sur notre territoire, un tableau de 72 sangliers, 7 cervidés (cerfs et biches) 5 chevreuils (mâles uniquement) et 10 mouflons.

Malgré le retour en force du lièvre, seulement 2 d'entre eux ont été prélevés. Suite à des maladies printanières, le nombre de chevreuils reste en diminution. Quant aux cervidés et mouflons, leur présence est en progression.

Les gibiers de repeuplement (faisans) et de passage (bécasses)

ont satisfait ceux qui les chassent.

Le conseil d'administration remercie Madame la Maire et son conseil municipal pour l'aide apportée.

Coopération et bonne entente règnent avec les propriétaires terriens et les habitants. Merci à tous. Bien entendu, tout sera mis en œuvre afin que ce climat serein se pérennise.

Tous les chasseurs de Mercus ont participé, avec succès, à l'épreuve de formation sécurité (consignes de tir, réglementation, maniement d'armes), formation obligatoire pour pouvoir pratiquer la chasse.

# Nuit de cauchemar à Croquié

Dans la nuit du 15 au 16 février dernier, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation située à Croquié, fort heureusement, inoccupée à ce moment là. Aucune perte de vie humaine n'est à déplorer. Nous saluons le comportement exemplaire des habitants. Réconfort aux personnes sinistrées, aide aux sapeurs pompiers, .... chacun à leur manière, ils ont participé avec courage et détermination au combat livré contre les flammes. Bel exemple de solidarité.

Quant aux sapeurs pompiers, avec la bravoure qui les caractérise, ils se sont battus jusqu'au petit matin contre cet incendie ravageur.

Hélas, rien n'y a fait.... le bâtiment a été détruit dans sa quasi totalité.

Un grand merci à tous.

Nous ne pouvons clore cet article sans avoir une pensée émue pour les propriétaires, un couple de retraités, domiciliés en Basse Ariège. Ils avaient fait de leur résidence secondaire, construite en 2010, un havre de paix, où ils aimaient venir régulièrement . En quelques heures le fruit du labeur de toute une vie a été anéanti. Nous leur souhaitons beaucoup de courage.

## Animations

**Jeudi 18 mai 2023 : Rallye Promenade.**

**Du 29/04/2023 au 7/05/2023 : - Tournoi annuel de tennis.**

**Du 08/06/2023 au 11/06/2023 : Tournoi Tennis fauteuil.**



## Etat Civil

### NAISSANCES

26 décembre 2022 : Lexa PEDOUSSAT

18 janvier 2023 : Kelyo MARTINS-DE SOUSA

7 mars 2023 : Edi DEJEAN WEBLEY

*Félicitations aux heureux parents*

### DECES

10 novembre 2022 : Odile VANIN née LOZE

27 décembre 2022 : Laurentine DELPONT née MANDROU

17 janvier 2023 : Genez CLERC

22 février 2023 : Dolorès VALERO née VILLEN

15 mars 2023 : Maria PEREIRA née LOURENÇO

*Sincères condoléances aux familles endeuillées.*

**Conformément à la loi et au règlement intérieur  
du conseil municipal, un espace est réservé aux conseillers  
municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».**

Espace réduit occasionnellement en l'absence de communiqué.